



076-287600027-20250701-2025-DEL-49-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/07/2025
Publication : 01/07/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



DÉLIBÉRATION N°2025-DEL-49

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 JUIN 2025

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

Le vendredi vingt-sept juin deux-mille-vingt-cinq à 14h30, s'est réuni le Conseil d'Administration du Centre de Gestion, au siège du Centre, 40 Allée de la Ronce à ISNEAUVILLE, sur convocation et sous la présidence de Christophe BOUILLON, Président.

Nombre de membres en exercice : 24

Quorum : 13

PRÉSENTS :

Mesdames Marie-Claude BEAUFILS, Claudine BRIFFARD, Annic DESSAUX, Joëlle DOUBET, Blandine LEFEBVRE, Julie LESAGE, Marie-Françoise LOISON, Anne-Emilie RAVACHE, Françoise UNDERWOOD ; Messieurs Christophe BOUILLON, Jean CHOMANT, Éric HERBET, Martial OBIN, Pierre PELTIER et François ROGER.

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

- Monsieur Nicolas BERTRAND (pouvoir à Pierre PELTIER)
- Monsieur Bastien CORITON (pouvoir à Christophe BOUILLON)
- Monsieur Laurent JACQUES (pouvoir à Claudine BRIFFARD)
- Madame Claude LEUMAIRE (pouvoir à Julie LESAGE)
- Monsieur Jean-François MAYER, (pouvoir à Jean CHOMANT)
- Monsieur François TIERCE (pouvoir à Eric HERBET)
- Monsieur Jean-Marc VASSE (pouvoir à Françoise UNDERWOOD)
- Monsieur Jean-Claude WEISS (pouvoir à Marie-Françoise LOISON)

ABSENTE EXCUSEE :

- Madame Marie-Agnès POUSSIER WINSBACK

OBJET : EXERCICE 2025 – BUDGET ANNEXE REGIONAL DES CDG NORMANDS – BUDGET SUPPLEMENTAIRE – APPROBATION

- Vu le décret n°85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion, institué par la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,



- Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 20 juin 2024 décidant la fusion des 2 budgets annexes « Opérations de concours de portée régionale ou inter-régionale » et « Gestion des FMPE de catégorie A » dans un budget unique dénommé « Budget régional des CDG normands »
- Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs
- Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 27 novembre 2024 relative aux orientations budgétaires du Centre de Gestion pour l'exercice 2025,
- Vu la délibération du Conseil d'Administration en date du 26 janvier 2025 adoptant le budget primitif 2025 annexe « BUDGET REGIONAL DES CDG NORMANDS » du Centre de Gestion

Monsieur le Président cède la parole à Madame Françoise UNDERWOOD, membre du Bureau, qui rappelle que lors de la séance du Conseil d'Administration du 27 janvier 2025, le budget primitif 2025 a été adopté. Elle précise que le budget supplémentaire 2025 du budget annexe « Budget Régional des CDG Normands » proposé en séance, intègre la reprise des résultats du Compte Administratif 2025 voté lors de la séance du Conseil d'Administration du 27 juin 2025.

Françoise UNDERWOOD indique que les ajustements en dépenses et recettes mis en œuvre à l'occasion du budget supplémentaire 2025 sont les suivants :

I – SECTION DE FONCTIONNEMENT

- Au chapitre 011, des crédits complémentaires de + 50 000 € sont inscrits pour la réalisation d'une campagne « grand public » de promotion des emplois publics territoriaux afin de leur redonner de l'attractivité.

A/ DEPENSES

Fonctionnement	BP 2025	BS 2025	BP + BS 2025
011 - Charges à caractère général	1 181 552.00 €	50 000.00 €	1 231 552 €
012 - Charges de personnel et frais assimilés	419 557.00 €		419 557 €
65 - Autres charges de gestion courante	214 100.00 €		214 100 €
Total des dépenses de fonctionnement	1 815 209.00 €	50 000.00 €	1 865 209 €



B/ RECETTES

Fonctionnement	BP 2025	BS 2025	BP + BS 2025
70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 309 751.00 €		1 309 751.00 €
74 – Dotations et participations	505 358.00 €		505 358.00 €
75 – Autres produits de gestion courante	100.00 €		100.00 €
Total des recettes de fonctionnement hors report	1 815 209.00 €		1 815 209.00 €
02 – Résultat de fonctionnement reporté		2 103 634.75 €	2 103 634.75 €
Total des recettes de fonctionnement	1 815 209.00 €	2 103 634.75 €	3 918 843.75 €

II – EQUILIBRE GENERAL DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE DU BUDGET ANNEXE

« BUDGET REGIONAL DES CDG NORMANDS »

Madame UNDERWOOD précise que compte tenu des éléments exposés ci-dessus, **l'équilibre général du budget supplémentaire 2025 du budget annexe « Budget régional des CDG Normands » s'établit ainsi :**

BS 2025	Mouvements réels		Mouvements d'ordre		Total	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Fonctionnement hors reports	50 000.00 €				50 000.00 €	
Report 2024		2 103 634.75 €				2 103 634.75 €
Total	50 000.00 €	2 103 634.75 €			50 000.00 €	2 103 634.75 €
Solde	2 053 634.75 €		0.00 €		2 053 634.75 €	

Madame UNDERWOOD confirme que compte tenu de la reprise des excédents de l'exercice 2024, la situation financière du BS 2025 est en excédent de + 2 053 634.75 €.

Madame UNDERWOOD conclut en indiquant que globalement, à travers le budget supplémentaire et le budget primitif, la **situation budgétaire prévisionnelle de l'exercice 2025 s'établit ainsi :**



		Mouvements réels		Mouvements d'ordre		Total	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
BP 2025	Fonctionnement	1 815 209.00	1 815 209.00			1 815 209.00	1 815 209.00
	Total	1 815 209.00	1 815 209.00			1 815 209.00	1 815 209.00
	Solde	0.00 €		0.00 €		0.00 €	
BP+ BS	Fonctionnement	1 865 209.00	1 815 209.00 €			1 865 209.00	1 815 209.00 €
			2 103 634.75 €				2 103 634.75 €
	Total	1 865 209.00 €	3 918 843.75 €			1 865 209.00 €	3 918 843.75 €
	Solde	2 053 634.75 €		0.00 €		2 053 634.75 €€	

	BP	BS	BP + BS
Recettes de l'exercice	1 815 209.00€	0.00 €	1 815 209.00 €
Dépenses de l'exercice (réel + ordre)	1 815 209.00€	50 000.00 €	1 865 209.00 €
Résultat	0.00 €	- 50 000.00 €	- 50 000.00 €
Excédent de fonctionnement reporté	€	+ 2 103 634.75 €	+ 2 103 634.75 €
Résultat prévisionnel de clôture	0.00 €	+ 2 053 634.75 €	+ 2 053 634.75 €

Compte tenu de l'ensemble des éléments exposés, Françoise UNDERWOOD entendue, le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

- Adopte le budget supplémentaire annexe « BUDGET REGIONAL DES CDG NORMANDS » 2025 du Centre de Gestion.

Le Secrétaire,
Jean CHOMANT

Pour extrait certifié conforme
Le Président,
Christophe BOUILLON